Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 20 décembre 2007

concernant la spécification technique d'interopérabilité relative à «la sécurité dans les tunnels ferroviaires» du système ferroviaire transeuropéen conventionnel et à grande vitesse

[notifiée sous le numéro C(2007) 6450]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2008/163/CE)

(JO L 64 du 7.3.2008, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1303/2014 de la Commission du 18 novembre 2014	L 356	394	12.12.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2008D0163:20130124:FR:PDF